

## L'étude de faisabilité d'adhésion du Burundi à l'OHADA bientôt réalisée

OHADA, 17/02/2023 En route vers l'Adhésion du Burundi à l'OHADA : l'étude de faisabilité d'adhésion de la République du Burundi à l'OHADA bientôt réalisée Ce jeudi le 16 février 2023, Son Excellence Madame Domine BANYANKIMBONA, Ministre de la Justice de la République du Burundi, a reçu en audience Madame Caroline ABT, Chargée de Mission Régionale à l'Agence Française de Développement (AFD), accompagnée par l'Ambassadeur de France au Burundi Monsieur Jérôme BLIN et la Chargée de projets Burundi à l'AFD, Madame Carla MORVAN.

Leurs échanges ont porté sur l'étude de faisabilité d'adhésion de la République du Burundi à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), qui sera réalisée avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Une Convention de financement y relative a été signée entre l'AFD et le Ministre des Finances en date du 31 janvier 2023. Rappelons que l'Adhésion du Burundi à l'OHADA permettra, non seulement d'améliorer l'environnement juridique et judiciaire des affaires du pays, mais également d'attirer les investissements étrangers, d'accroître les échanges économiques et de rendre effective le libre-échange au niveau régional et continental. Le moment est bien opportun pour la réalisation de cette étude. En effet, depuis le 1er janvier, la Présidence de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est assurée par la République Démocratique du Congo, pays voisin et frère de la République du Burundi. Le Gouvernement de la RDC, par la voie de son Excellence Madame Rose RUTOMBO Kiese, Ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des sceaux de la République démocratique du Congo (RDC) a accordé, à Dr. Emmanuel KAGISYE, représentant de l'UNIDA au Burundi Président du Club OHADA Burundi, en marge de la 51e Session du Conseil des Ministres de l'OHADA. Nos sincères remerciements à toutes et tous qui soutiennent le Projet d'adhésion de la République du Burundi à l'OHADA.